

REPUBLIQUE FRANCAISE

_ _ _ _ _ _ _ _ _	TRANSPORT
-------------------	------------------

POSTE COMPTABLE DE : DRAGUIGNAN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M 43

Budget Primitif (2)

Année 2009

- (1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M 49
(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif ou du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N	X	
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N	X	
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 933 647,00	5 933 647,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 933 647,00	5 933 647,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	730 540,00	730 540,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		730 540,00	730 540,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 664 187,00	6 664 187,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	4 576 824,00	0,00	4 745 400,00	4 745 400,00	4 745 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	854 500,00	0,00	914 000,00	914 000,00	914 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 431 324,00	0,00	5 659 400,00	5 659 400,00	5 659 400,00
66	Charges financières	53 000,00	0,00	46 475,00	46 475,00	46 475,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 485 824,00	0,00	5 709 375,00	5 709 375,00	5 709 375,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)</i>	204 551,00	0,00	224 272,00	224 272,00	224 272,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		204 551,00	0,00	224 272,00	224 272,00	224 272,00
TOTAL		5 690 375,00	0,00	5 933 647,00	5 933 647,00	5 933 647,00

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 933 647,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	513 000,00	0,00	534 000,00	534 000,00	534 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	2 063 000,00	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 076 903,00	0,00	3 259 775,00	3 259 775,00	3 259 775,00
Total des recettes de gestion des services		5 652 903,00	0,00	5 893 775,00	5 893 775,00	5 893 775,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 652 903,00	0,00	5 893 775,00	5 893 775,00	5 893 775,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)</i>	37 472,00		39 872,00	39 872,00	39 872,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 472,00		39 872,00	39 872,00	39 872,00
TOTAL		5 690 375,00	0,00	5 933 647,00	5 933 647,00	5 933 647,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 933 647,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	184 400,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 000,00	0,00	567 000,00	567 000,00	567 000,00
23	Immobilisations en cours	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		610 000,00	0,00	567 000,00	567 000,00	567 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	122 225,00	0,00	123 668,00	123 668,00	123 668,00
Total des dépenses financières		122 225,00	0,00	123 668,00	123 668,00	123 668,00
Total des dépenses réelles d'investissement		732 225,00	0,00	690 668,00	690 668,00	690 668,00

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	37 472,00		39 872,00	39 872,00	39 872,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		37 472,00		39 872,00	39 872,00	39 872,00

TOTAL		769 697,00	0,00	730 540,00	730 540,00	730 540,00
--------------	--	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	730 540,00
-----------------------------------------------------	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	415 146,00	0,00	356 268,00	356 268,00	356 268,00
Total des recettes d'équipement		565 146,00	0,00	506 268,00	506 268,00	506 268,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		565 146,00	0,00	506 268,00	506 268,00	506 268,00

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	204 551,00		224 272,00	224 272,00	224 272,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		204 551,00		224 272,00	224 272,00	224 272,00

TOTAL		769 697,00	0,00	730 540,00	730 540,00	730 540,00
--------------	--	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	730 540,00
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	184 400,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 745 400,00		4 745 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	914 000,00		914 000,00
66	Charges financières	46 475,00	0,00	46 475,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	0,00	3 500,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	224 272,00	224 272,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 709 375,00	224 272,00	5 933 647,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 933 647,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	39 872,00	39 872,00
16	Emprunts et dettes assimilées	123 668,00	123 668,00	123 668,00
21	Immobilisations corporelles (6)	567 000,00	0,00	567 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	690 668,00	163 540,00	730 540,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	730 540,00
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	534 000,00		534 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (8)	2 100 000,00		2 100 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 259 775,00		3 259 775,00
77	Produits exceptionnels	0,00	39 872,00	39 872,00
Recettes d'exploitation – Total		5 893 775,00	39 872,00	5 933 647,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 933 647,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	356 268,00	0,00	356 268,00
28	Amortissements des immobilisations		224 272,00	224 272,00
Recettes d'investissement – Total		506 268,00	224 272,00	730 540,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	730 540,00
------------------------------------------------------	-------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/arter (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 576 824,00	4 745 400,00	4 745 400,00
604	Achats d'études & prestat°	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6061	Fournitures non stockables	12 000,00	7 000,00	7 000,00
6063	Fournitures d'entretien	4 700,00	4 700,00	4 700,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	142 000,00	152 000,00	152 000,00
6068	Autres matières & fournitures	6 800,00	6 800,00	6 800,00
611	Sous traitance générale	3 967 702,00	4 143 000,00	4 143 000,00
6132	Locations immobilières	134 000,00	103 000,00	103 000,00
6135	Locations mobilières	2 200,00	2 400,00	2 400,00
614	Charges locatives, copropriété	2 100,00	2 100,00	2 100,00
6152	/ biens immobiliers	5 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	162 000,00	165 000,00	165 000,00
6156	Maintenance	18 250,00	19 500,00	19 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	31 200,00	31 200,00
6161	Multirisques	31 200,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces & insertions	9 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues & imprimés	16 000,00	26 000,00	26 000,00
6237	Publications	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages & déplacements	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6281	Concours divers (cotisations.)	3 700,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 700,00	20 700,00	20 700,00
6288	Autres	472,00	400,00	400,00
63514	Taxe / véhicules de sociétés	2 500,00	3 500,00	3 500,00
6354	Droit d'enregistrement, timbre	0,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	1 500,00	1 600,00	1 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	854 500,00	914 000,00	914 000,00
6331	Versement de transport	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6411	Salaires, appointements	640 000,00	899 000,00	899 000,00
6414	Indemnités & avantages divers	205 000,00	0,00	0,00
6476	Vêtements de travail	2 500,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		5 431 324,00	5 659 400,00	5 659 400,00

66	Charges financières (b) (8)	53 000,00	46 475,00	46 475,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 000,00	41 475,00	41 475,00
668	Autres charges financières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	3 500,00	3 500,00
673	Titres annulés	0,00	2 000,00	2 000,00
678	Autre charge exceptionnelle	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 485 824,00	5 709 375,00	5 709 375,00

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	204 551,00	224 272,00	224 272,00
6811	<i>Amort. sur immobilisations</i>	204 551,00	224 272,00	224 272,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		204 551,00	224 272,00	224 272,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		204 551,00	224 272,00	224 272,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 690 375,00	5 933 647,00	5 933 647,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				5 933 647,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	513 000,00	534 000,00	534 000,00
7061	Transport de voyageur	513 000,00	534 000,00	534 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 063 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
734	Versement de transport	2 063 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 076 903,00	3 259 775,00	3 259 775,00
7471	État	103 000,00	105 000,00	105 000,00
7473	Départements	2 156 700,00	2 200 000,00	2 200 000,00
7474	Communes	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7475	Groupements de collectivités	747 203,00	884 775,00	884 775,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		5 652 903,00	5 893 775,00	5 893 775,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 652 903,00	5 893 775,00	5 893 775,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	37 472,00	39 872,00	39 872,00
777	<i>Quote part des Subvent°</i>	37 472,00	39 872,00	39 872,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 472,00	39 872,00	39 872,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	5 690 375,00	5 933 647,00	5 933 647,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (7)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 933 647,00
---------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043*.

(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	500 000,00	567 000,00	567 000,00
2135	Instal générales construct°	0,00	70 000,00	70 000,00
2138	AutresConstruct°	210 000,00	95 000,00	95 000,00
2156	Matériel transport exploitat°	0,00	30 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	250 000,00	169 000,00	169 000,00
2183	Matériel bureau & informatique	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres	40 000,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	80 000,00	0,00	0,00
2313	Construction	80 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		610 000,00	567 000,00	567 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	122 225,00	123 668,00	123 668,00
1641	Emprunts en euro	122 225,00	123 668,00	123 668,00
18	Comptes de liaison : affectation à...	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		122 225,00	123 668,00	123 668,00
45...1	Op. pour compte de tiers n° ... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		732 225,00	690 668,00	690 668,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	37 472,00	39 872,00	39 872,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	37 472,00	39 872,00	39 872,00
13912	<i>Régions</i>	3 600,00	6 000,00	6 000,00
13913	<i>Départements</i>	33 872,00	33 872,00	33 872,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		37 472,00	39 872,00	39 872,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	769 697,00	730 540,00	730 540,00
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	730 540,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1313	Départements	150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	415 146,00	356 268,00	356 268,00
1641	Emprunts en euro	415 146,00	356 268,00	356 268,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		565 146,00	506 268,00	506 268,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		565 146,00	506 268,00	506 268,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)	204 551,00	224 272,00	224 272,00
28031	Frais d'études	204 551,00	224 272,00	224 272,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		204 551,00	224 272,00	224 272,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		204 551,00	224 272,00	224 272,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	769 697,00	730 540,00	730 540,00
--------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
+	
=	
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	730 540,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 04*.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A1.1
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

A1.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	1566 583,06	1159 084,45	167 185,75	43 710,33	123 475,42
Après des organismes de droit privé					
CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	1 122 757,23	840 772,16	127 163,20	29 550,37	97 612,83
Caisse d'Epargne	443 825,83	318 312,29	40 022,55	14 159,96	25 862,59
Organismes d'assurance ... (3)					
Après des organismes de droit public					
... (3)					
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A1.2 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 1/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 1/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
...							
...							
...							
TOTAL							
Emprunts avec options (4)							
...							
...							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel.

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A1.4
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A1.4 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux...(3)	Index (4)	Taux actuariel	Taux...(3)	Index (4)	Niveau de taux		en intérêts (7)	en capital	
TOTAL GENERAL																		
163 Emprunts obligataires (Total)																		
	26/01/2007	Echéances dégressives	FINANCEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	250 000,00	220 833,31	13 ans, 18 jours	Trimestrielle	Fixe	FIXE	4,05	Fixe	FIXE	3,98	EURO	8 540,41	16 666,68	1 634,00
	21/07/2005	Echéances dégressives	FINANCEMENT DE BUS URBAINS 2005	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	740 000,00	518 000,00	6 ans, 6 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	2,95	Fixe	FIXE	2,95	EURO	15 281,00	74 000,00	5 956,90
	25/12/2002	Echéances constantes	FINANCEMENT EQUIPEMENT 2002	Caisse d'Epargne	330 000,00	228 936,36	9 ans, 24 jours	Trimestrielle	Fixe	FIXE	4,60	Fixe	FIXE	4,53	EURO	10 027,40	20 406,84	1 745,53
	12/12/2003	Echéances constantes	DRAGUIBUS (transfert de la mairie de Draguilhan)	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	132 757,23	101 938,85	10 ans, 11 mois, 15 jours	Annuelle	Préfixé	TEC5	5,32	Préfixé	TEC5	5,62	EURO	5 728,96	6 946,15	234,02
	25/02/2003	Echéances constantes	FINANCEMENT BUS	Caisse d'Epargne	113 825,83	89 375,93	12 ans, 1 mois, 24 jours	Annuelle	Préfixé	EURIBOR12M	3,53	Préfixé	EURIBOR12M	4,55	EURO	4 132,56	5 455,75	1 621,61
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																		
1641 Emprunts en euros (8)																		
...																		
1643 Emprunts en devises (8)																		
...																		
1644 Opérations afférentes à l'emprunt						(9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																		
...																		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																		
1681 Autres emprunts																		
...																		
1682 Bons à moyen terme négociables																		
...																		
1687 Autres dettes																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 163 540,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 163 540,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		123 668,00
1641	Emprunts en euro	123 668,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Transferts entre sections = C+D		39 872,00
Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)		39 872,00
13912	Régions	6 000,00
13913	Départements	33 872,00
Charges transférées (D) = E+F+G		0,00
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	0,00
Production immobilisée (F)		0,00
Stocks et en-cours (G)		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 224 272,00
	Ressources propres externes (G)	0,00
	Autres recettes financières (H)	0,00
Transferts entre sections (J)		224 272,00
28031	<i>Frais d'études</i>	224 272,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
R001	Excédent d'investissement reporté	0,00
	Réserves réglementées	
R1064	(affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	163 540,00
Recettes financières	(II) + R001 + R1064 + R1068	224 272,00
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	60 732,00
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I-II) (1))	224 272,00

- (1) Indiquer le signe algébrique.
(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N) ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N	C1.1 C1.2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/N

Emplois	Rappel poste autorisé	Modifications apportées				
		Poste créé	Poste supprimé	Total	Pourvus	Vacants
Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux						
Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	0	0	1	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	2	0	0	2	1	1
Adjoint administratif de 1ère classe	1	0	0	1	0	1
Adjoint administratif de 2ème classe	4	0	0	4	4	0
Cadre d'emploi des agents de maîtrise						
Agent de maîtrise principal	1	0	0	1	1	0
Agent de maîtrise	2	0	0	2	1	1
Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux						
Adjoint technique principal de 1ère classe	2	0	0	2	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	4	0	0	4	3	1
Adjoint technique de 1ère classe	16	0	0	16	10	6
Adjoint technique de 2ème classe	4	0	0	4	4	0
TOTAL CATEGORIE C	37	0	0	37	26	11

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

Emplois	Rappel poste autorisé	Modifications apportées				
		Poste créé	Poste supprimé	Total	Pourvus	Vacants
Directeur des Transports et déplacements urbains (I.B. 588)	1	0	0	1	0	1
TOTAL	1	0	0	1	0	1

(1) **CATEGORIES** : A, B et C

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)...

(3) **REMUNERATION** : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie si il agit d'un budget annexe au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service